

METREX — The Network of European Metropolitan Regions and Areas

X Meeting of the Network, Sevilla, 26-28 October 2000

PRELIMINARY AGENDA FOR THE MANAGING COMMITTEE MEETING

Lieu **Convento Nuestra Señora De los Reyes
Calle Santiago, núm. 33
41003 SEVILLA**

SAMEDI 28 OCTOBER

MATINÉE

09.15 **Réunion du Comité de Gestion METREX**

1 Liste des participants et excuses

2 Procès Verbal de l'Assemblée Générale de METREX à Turin

3 Affaires Européennes

Conférence URBAN 21, Berlin, Juillet 2000

4 Initiatives et projets METREX

- a. Convocation de Porto, signataires et compte-rendu des suites de l'initiative
- b. Initiative PECO
- c. Programmes Interreg IIc et III
 - Atlas électronique METREX, InterMETREX et PolyMETREX
 - SocioMETREX — le visage social du développement durable

5 Développement du Réseau

6 Enregistrement des Statuts AISBL

7 Rapport financier

8 Conférence 2002 de Thessalonique. Printemps 2002

Thème et programme préliminaires
Budget et dispositions préliminaires

9 Réunions et Conférences à venir

Rotterdam (Printemps 2001)
Copenhague (Automne 2001)

10 Divers

10ème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

NOTES À L'ORDRE DU JOUR POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

Lieu **Convento Nuestra Señora De los Reyes
Calle Santiago, núm. 33
41003 SÉVILLE**

SAMEDI 28 OCTOBRE

NOTE DE PROCÉDURE IMPORTANTE

Tous les documents METREX sont désormais publiés sur le site web de METREX <http://www.eurometrex.org>, normalement sous format de fichiers pdf. On peut les ouvrir à l'aide de Acrobat Reader 4.0 qui peut lui-même être téléchargé du site web METREX. Acrobat Reader peut être utilisé avec les PCs fonctionnant au minimum sous Windows 95. Les documents METREX sont publiés en utilisant la police de caractère Arial, disponible sur Windows 95 et sur tout autre logiciel plus récent. Ils n'auront pas besoin d'être reformatés. Pour les membres ne disposant pas d'une adresse e.mail, les documents seront envoyés par télécopie.

On demande aux membres de télécharger le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de Turin et de l'apporter avec eux lors de la Réunion du Comité de Gestion de Séville. Les Membres qui ont des problèmes à effectuer cette opération sont priés de bien vouloir se mettre en rapport avec le Secrétariat par e.mail, téléphone ou télécopie.

1 LISTE DES PARTICIPANTS ET EXCUSES

2 PROCÉS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE METREX DE TURIN

Le Procès Verbal a été publié en juin sur le site web dans toutes les langues de travail de METREX.

Les Membres sont priés de bien vouloir approuver le Procès Verbal et de faire part de toute modification qu'ils souhaiteraient y apporter.

3 AFFAIRES EUROPÉENNES

Conférence Urban 21, Berlin, juillet 2000

M. le Secrétaire Général a participé à la Conférence Urban 21 à Berlin du 4 au 6 juillet avec les partenaires METREX d'Helsinki, de Stockholm, de Noord-Holland, de la Région de Bruxelles, de la Ville de Bruxelles, de Prague, de Budapest, de Catalogne, de l'Organisation d'Athènes, de Thessalonique, de Région de Lombardie, de la Région de la

10ème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

NOTES À L'ORDRE DU JOUR POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

Vénétie et de la Région d'Émilie-Romagne. 3000 délégués venant principalement d'Allemagne ont participé à cette manifestation.

La Conférence était parrainée par les Gouvernements d'Allemagne, d'Afrique du Sud, de Singapour et du Brésil (représentant 4 continents) et constituait une suite de la Conférence Habitat d'Istanbul de 1996 et un événement préparatoire à la Conférence Habitat plus 5 de 2001. La Conférence a permis de traiter des problématiques émanant du Rapport Mondial sur l'Avenir de la Ville, préparé par une Commission présidée par Sir Peter Hall. Le Rapport est disponible à partir du site web METREX. Il présente un Plan d'Action pour les Métropoles confrontées à l'Hypercroissance (augmentation du nombre d'habitants sans croissance économique), au Dynamisme (croissance économique avec attraction de la population vers la ville) et Maturité (comme dans bon nombre d'aires métropolitaines d'Europe).

La Conférence s'est clôturée par une Résolution jointe en Annexe 1. Les membres pourront souhaiter de discuter des aspects du Rapport Mondial, du Plan d'Action et de la Résolution ainsi que de leur implication par rapport aux intérêts de METREX.

En préparation à la Conférence Urban 21, le Gouvernement Allemand a tenu une Conférence dans le Ruhrgebiet en septembre 1999 sur le thème du "développement durable – un défi pour les régions urbaines d'Europe".

Le résultat des débats peut être consulté sur le site web du Bureau Fédéral Allemand pour la Construction et la Planification Régionale : <http://www.bbr.bund.de>

4 INITIATIVES ET PROJETS METREX

4a. Convocation de Porto, signataires et suivi

Mme la Présidente Mercedes Bresso, M. Le Président de Carvalho et les partenaires de la Junta Metropolitana do Porto, ont rencontré le Président du Portugal en sa qualité de Président de l'Union Européenne, en juin, pour présenter et discuter des résultats de la Convocation de Porto et de la suite qui y a été donnée avec la Résolution de la Convocation.

L'objectif est de faire suite à cette Réunion par une rencontre avec la Commission Européenne (voir également l'article 4c ci-dessous).

La Déclaration de Porto a désormais 40 aires métropolitaines signataires mais certains Membres de METREX ont encore à signer ce document (voir Annexe 2).

Les Déclarations seront apportées à la Réunion de Séville pour permettre aux Membres de devenir signataires.

10ème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

NOTES À L'ORDRE DU JOUR POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

4b. Initiative PECO

Les Membres présents lors de l'Assemblée Générale de Turin ont décidé de réduire les frais de cotisation pour les Membres des PECO. Le Secrétariat s'est aussi penché sur les manières d'aider à la participation des PECO dans les Réunions grâce à une subvention pour les frais de déplacement et d'hébergement.

L'objectif d'un soutien par l'intermédiaire du Fonds Européen pour les Pays Candidats à l'UE est développé par Eneko Landaburu, Ex Directeur Général de DG Regio et désormais chargé de la Stratégie de Pré Accession et du Programme PHARE. Ce programme se concentre désormais sur l'acquis communautaire recouvrant des institutions démocratiques et l'administration publique. La participation des PECO aux projets InterMETREX et PolyMETREX (voir ci-dessous), dans le cadre de PHARE, pourrait être une manière d'arriver à une participation plus importante.

Le Secrétariat présentera un compte-rendu des progrès de l'initiative PECO lors de la Réunion de Séville.

4c. Programmes Interreg IIc et III

Projet pilote InterMETREX (dans le cadre d'Interreg IIc)

Dans le cadre du projet pilote InterMETREX, des Ateliers se sont tenus successivement à Bruxelles et Dublin depuis le compte-rendu présenté par le Secrétariat auprès de l'Assemblée Générale de Turin. Le dernier Atelier se tiendra à Glasgow en février et un rapport complet sera alors préparé à l'attention du Secrétariat de l'Aire des Métropoles du Nord Ouest et à l'occasion de la prochaine Réunion METREX à Rotterdam au printemps prochain.

Le Secrétariat présentera un rapport complémentaire sur le projet pilote InterMETREX lors de la Réunion de Séville.

Projets InterMETREX, METREX, Atlas électronique et PolyMETREX (dans le cadre d'Interreg III)

L'objectif de l'UE pour le programme Interreg III (2000-2006) est de soutenir la mise en place du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) et son Cadre Urbain. Il constitue par conséquent une occasion intéressante pour METREX de mettre en pratique les objectifs de la Magna Carta Métropolitaine de Porto et du Référentiel des Pratiques. Des soumissions METREX sous Interreg III permettraient une participation de tous les Membres dans un programme continu sur 5 ans d'échange de savoir, d'expérience et de pratique (InterMETREX) et de réflexion autour des mesures requises pour arriver à un meilleur équilibre urbain dans les pays de l'Union Européenne et dans les autres pays non-membres ainsi que dans les PECO (PolyMETREX)

10ème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

NOTES À L'ORDRE DU JOUR POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

Mme le Président et M. Le Secrétaire Général ont par conséquent rencontré les partenaires de DG Regio, en juin, pour ouvrir une discussion sur la faisabilité des Projets InterMETREX et PolyMETREX décrits dans les grandes lignes lors de l'Assemblée Générale de Turin. DG Regio a considéré que les 2 projets méritaient d'être soutenus et la discussion a principalement porté sur la meilleure marche à suivre pour faire acte de candidature (Interreg III Strand B ou C)

Il est clairement apparu que le soutien des Partenaires Animateurs, de leur Gouvernement (qui octroiera tout financement Strand C) ainsi que celui du Secrétariat du Partenaire Animateur Interreg III devrait être clarifié et confirmé.

Par conséquent, les Projets ont désormais été détaillés et un Prospectus officiel, "Vers un meilleur équilibre urbain en Europe", a été envoyé à tous les Partenaires potentiels accueillant et animant les ateliers, à tous les Gouvernements émettant des financements, aux Secrétariats Interreg III et à tous les Membres METREX. L'objectif est d'obtenir un soutien en principe pour les Projets avant d'approcher un nombre considérable de Partenaires potentiels engagés dans les deux Projets et de présenter une soumission auprès du Secrétariat Interreg III correspondant fin 2000 ou début 2001. Des dispositions particulières dans le cadre du programme PHARE devront être considérées par les Membres METREX des PECO.

Des réponses aux Prospectus sont espérées de DG Regio, des Partenaires potentiels, de leur gouvernement et des Secrétariats Interreg avant la Réunion de Séville. Un compte-rendu de la situation sera présenté devant le Comité de Gestion.

Les Membres sont priés de bien vouloir considérer le Prospectus avant la Réunion de Séville et de retourner leurs formulaires de réponse par télécopie joints aux lettres de présentation. Ceci permettra d'évaluer le degré de soutien à ces projets et d'en faire part au Comité de Gestion. Le Prospectus présente également une liste des Membres et d'autres organisations qui ont reçu des exemplaires de ce document relié et imprimé en noir et blanc pour faciliter sa reproduction pour les partenaires.

L'intention est ici de parler en détail de ces deux Projets clés pour METREX lors de la Réunion du Comité de Gestion. Le Secrétariat se fera un plaisir de répondre à toutes les questions avant la Réunion.

Le visage social du développement durable. Projet SocioMETREX

À l'occasion de l'Assemblée Générale de Turin, nos partenaires de l'Organisation d'Athènes et de Thessalonique ont suggéré la possibilité pour METREX de présenter une soumission dans le cadre d'Interreg III sur "Le Visage Social du développement durable" qui pourrait également constituer le thème de la prochaine Conférence METREX de Thessalonique en 2002. Cette possibilité est désormais développée dans ses grandes lignes en Annexe 3.

10ème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

NOTES À L'ORDRE DU JOUR POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

Il serait tout à fait à propos de discuter la possibilité de lancer un projet METREX Interreg III par l'intermédiaire du Gouvernement Grec et dans la cadre de Strand C, pour voir sa conclusion lors de la Conférence de Thessalonique au printemps 2002.

4d. Commission Présidentielle de Turin

Lors de la Réunion d'Helsinki la dimension politique du travail de METREX a été débattue et lors de la Conférence de Turin, Mme le Président a dirigé une Commission pour tous les élus présents. Les partenaires ont été invités à faire part de leur avis sur

1. Élaborer une comparaison entre les différents modèles institutionnels des aires métropolitaines d'Europe
2. Développer des relations polycentriques plus fortes entre les aires métropolitaines et, en particulier, développer des relations polycentriques comme contrepoids de la "zone d'intégration globale"

La séance de la Commission de Turin a vu une participation de 25 Membres et invités et le compte-rendu de la discussion sur le pont 2 est formulé dans la forme et le contenu du projet PolyMETREX Interreg III décrit ci-avant. Cependant, on peut encore discuter plus en détail le point 1.

Les Membres sont invités à poursuivre la discussion sur le point 1 lors de la Réunion de Séville. L'Annexe 4 présente un diagramme montrant les options institutionnelles discutées à Turin.

5 DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Lors de l'Assemblée Générale de Turin, un objectif de 40 Membres (nombre actuelle de Membres de METREX=30) d'ici à la Conférence de Thessalonique 2002 a été fixé. Parmi les aires métropolitaines qui ont été précédemment associées aux activités METREX mais qui ne sont pas encore Membres, on compte :

Tallinn, Vilnius, Oslo, Copenhague/Malmo (Oresund), Londres, Bradford, West Midlands(Royaume-Uni, Birmingham, Southampton, Dublin, Berlin/Brandenbourg, Hambourg, Frankfort, Hannovre, Lille, Paris, Nantes/St Nazaire, Lyon, Grenade, Valence, Madrid, San Sebastien/Bayonne, Naples, Bari, Brno, Ljubljana, Zagreb (total 27). Tous ces Membres potentiels ont été contactés pour leur expliquer que s'ils souhaitent devenir membre pour 2001, ils doivent effectuer leur demande en temps pour qu'elles soient considérée lors de la Réunion du Comité de Gestion de Séville.

Une discussion serait souhaitable sur les initiatives qui pourraient être mises en place pour arriver à un nombre de 40 aires métropolitaines adhérentes d'ici à 2002.

Les Statuts d' AISBL mentionne la possibilité pour METREX d'accorder le Statut d'Observateur à des organisations partageant les intérêts du Réseau. Depuis sa

10ème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

NOTES À L'ORDRE DU JOUR POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

naissance, METREX a bénéficié du soutien d'un certain nombre d'autres corps européens comprenant :

1. International Society of City and Regional Planners (Isocarp),
2. European Council of Town Planners (ECTP),
3. European Association of Development Agencies (EURADA) et
4. Network of European Planning Students (PLANET).

Il est ici suggéré que l'on accorde le statut d'Observateur à ces organisations afin de permettre de promouvoir une liaison continue et un échange pour le bénéfice mutuel.

6 DÉPÔT DES STATUTS D'AISBL

À la date d'échéance supplémentaire de la fin juin 2000, l'avocat du Réseau, Dekeyser Cabinet d'Avocats n'avait reçu que 13 Lettres de Délégation complétées et signées, lui permettant de signer les Statuts au nom des Membres et de les soumettre pour enregistrement auprès du Ministère de la Justice du Gouvernement belge (voir Annexe 5). Un certain nombre de Membres ont indiqué qu'ils signeront après que cette procédure soit effectuée.

Il serait souhaitable de clarifier les intentions des Membres en ce qui concerne la signature des Statuts d'AISBL lors de la Réunion du Comité de Gestion. Il est à noter ici que tous les Membres doivent signer les Statuts et les retourner avec leur demande d'adhésion pour être approuvée par le Comité de Gestion.

Pour information, une lettre officielle émise par le Ministère de la Justice a été reçue par Dekeyser le 26 juillet. Ce document indique que tous les documents pour l'enregistrement des Statuts d'AISBL ont été reçus et que le dossier suit son cours pour avis favorable.

7 RAPPORT FINANCIER

L'Annexe 6 présente la situation financière du Réseau au 31 juillet 2000. Il y a 2 variations majeures pour le budget. Tout d'abord, seulement 57 000 Euros sur les 169 000 Euros prévus des cotisations avaient été reçus et le Réseau a connu un problème à court terme de trésorerie. Deuxièmement, la Conférence de Turin a nécessité une contribution plus importante du Secrétariat / Interprétariat qu'il ne l'avait été anticipé afin de préparer et de confirmer le Programme et les contributions des Grands Témoins. Cependant, malgré ces difficultés les dépenses ont été maîtrisées dans la limite du revenu disponible mais seulement au prix d'un retard de paiement des prestataires de service, y compris pour celui du Secrétariat / Interprétariat.

L'Annexe 7 présente le revenu financier de la Conférence de Turin et compare le budget approuvé avec l'état des comptes préparés par le by Centro Congressi Internazionale (CCI).

On trouve 5 variations majeures par rapport au budget prévu.

- 1/2. Les frais ont été plus élevés que prévus à cause du coût accru de la restauration au Palazzina di Caccia di Stupinigi et à cause des frais d'hôtesse d'accueil au the Torino Incontra Congress Centre.
3. Les dépenses marketing ont été élevées à cause des frais supplémentaires de traduction de la Brochure.
4. Les frais des Grands Témoins / Intervenants ont été plus importants que prévu.
5. Les recettes des frais de participation des Délégués ont été moins importantes que prévu.

Il en a résulté un déficit global de 17 574 Euros. Cependant, il est à noter ici que le dîner à la Villa Sassi était offert par la Région du Piémont (7128 Euros) et que les frais de location du centre Incontra ont été payés par la Province (10 064 Euros) tout comme les frais d'agence pour le personnel (8781 Euros) pour les services de CCI

Il est proposé que le déficit de la Conférence de Turin soit partagé à part égale entre METREX et la Province.

Deux questions découlent des Annexes 5 et 6. Premièrement, il serait utile de discuter avec les Membres de toute difficulté future en termes de paiement de la cotisation à la date du 31 mars.

Deuxièmement, il serait utile pour préparer le budget pour la Conférence de Thessalonique de poursuivre la discussion lancée lors de l'Assemblée Générale de Turin sur la question de la co-subvention, du parrainage et des recettes en frais de participation des Délégués.

8 CONFÉRENCE 2002 THESSALONIQUE

Thème et programme préliminaires

Les partenaires de Thessalonique ont confirmé que le thème de la Conférence METREX de 2002 serait "Le Visage Social du Développement Durable". L'Annexe 3, qui présente la possibilité d'une soumission dans le cadre d'Interreg III (SocioMETREX) sur ce thème, considère également les sous-thèmes qui pourraient être couverts dans le Programme de la Conférence. Il se pourrait que la Conférence de Thessalonique soit réduite à 5 Ateliers,

10ème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

NOTES À L'ORDRE DU JOUR POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

plutôt que 8/9 dans le cas de Nice et de Turin pour traiter des sous-thèmes identifiés en Annexe III :

1. Aires de pauvreté urbaine et d'exclusion sociale.
2. Migration vers le centre urbain et insertion sociale.
3. Education, formation et intégration économique.
4. Transports et insertion sociale.
5. Programmes intégrés d'insertion sociale.

Dans ce cas, le nombre d'Intervenants pourrait être réduit à 3 par Atelier ou à 15 en tout plutôt qu'à 30 ou plus à Nice et à Turin. De plus, il serait possible d'avoir une plus grande contributions des Membres sur ces questions pour arriver à un meilleur équilibre avec les intervenants invités.

Une discussion sur les sous thèmes, le nombre d'intervenants et l'équilibre netre les intervenants METREX et les intervenants invités serait souhaitable.

Les Membres sont ici invités à suggérer des Grands Témoins sur le thème d'ensemble ou sur les sous-thèmes.

Budget préliminaire et dispositions

Un budget préliminaire d'environ 100 000 Euros, basé sur celui de Turin, a été discuté avec les collègues de Thessalonique. Cependant, il est clair que sa mise en pratique dépend de la recette représentée par les frais d'inscription des Délégués qui peut être envisagé, du co-parrainage proposé et du co-financement qui peut être obtenu grâce à un projet Socio-METREX Interreg III dont la Conférence de Thessalonique pourrait voir sa conclusion.

L'objectif est de finaliser toutes ces dispositions lors de la Réunion de Copenhague en Automne 2001 et ensuite d'imprimer et de diffuser une Brochure de la Conférence en plusieurs langues en janvier 2002. Or, si la Conférence doit être liée à un projet SocioMETREX Interreg III, il serait alors utile de clarifier le Programme lors de la Réunion de Séville.

Il serait souhaitable de tenir une discussion au sujet du budget global de la Conférence de Thessalonique et en particulier sur la question des recettes provenant des frais d'inscription des Délégués, du co-parrainage et de la co-subvention.

Il serait tout aussi utile de réfléchir sur l'éventuelle intégration de la Conférence dans le projet SocioMETREX.

9 RÉUNIONS ET CONFÉRENCES À VENIR

Rotterdam (Printemps 2001) et Copenhague (Automne 2001)

Il serait utile de discuter des grandes lignes des Thèmes et des Programmes des Réunions de Rotterdam (10-12 mai 2001) et de Copenhague (date restant à être décidée et à confirmée).

10 DIVERS

ANNEXES

- 1. Résolution de la Conférence Urban 21**
- 2. Signataires METREX de la Déclaration de Porto**
- 3. Détail du projet SocioMETREX**
- 4. Diagramme les deux options institutionnelles métropolitaines suite à la séance de la Commission Présidentielle de Turin**
- 5. Signataires METREX des Statuts d'AISBL**
- 6. Budget METREX pour 2000 et recettes et dépenses jusqu'au 31 juillet 2000**
- 7. Budget et bilan financier de la Conférence de Turin (produits par CCI)**

Berlin Declaration on the Urban Future

Second Draft, 5 July 2000

We, citizens and representatives of cities and governments from over 100 countries from all regions of the world, met in Berlin, from the 4th to the 6th of July 2000, at the Global Conference on the Urban Future – URBAN 21,

took into consideration the following realities:

- For the first time in human history, a majority of the world's six billion people live in cities.
- The world is facing explosive growth of urban population, mainly in the developing world.
- Urban poverty, affecting especially women and children, is on the increase, with one in four of the world's urban population living below the poverty line.
- We live in a world of great diversity, in which there is no simple answer and no single solution to the problems and challenges facing our cities.
- Many cities, confronted with hypergrowth, are failing to cope with the challenges of generating employment, providing adequate housing and meeting the basic needs of their citizens.
- Some highly dynamic cities have achieved development with equity, with poverty substantially reduced, illiteracy eliminated, the women educated and empowered, and birth rates falling.
- Other cities face an ageing population, inner city decay, unsustainable use of resources and the need to adapt and change.
- No city in any part of the world is free of problems, especially the challenge of becoming truly sustainable.

We also took into account the following trends, fully aware of the positive and negative aspects:

- Globalisation and the information technology revolution will increasingly create a borderless world with a new role for cities.
- Economics and societies are becoming increasingly knowledge based.
- The world is becoming not only a community of nation states, but also a galaxy of interconnected cities.

METREX — The Network of European Metropolitan Regions and Areas

X Meeting of the Network, Sevilla, 26-28 October 2000 APPENDIX 1 — Urban 21 Resolution

- Power is being shared more evenly between national governments, regions and cities.
- The governance of cities is becoming increasingly democratic.
- There is growing awareness of the rights of women, the indivisibility of human rights and the need for participation and environmental stewardship.
- New partnerships between the public sector, private sector and civil society are evolving.

We affirm the following principles:

- The principle of sustainable development
- The principle of non-discrimination and general equality
- The principle of good governance
- The principle of subsidiarity
- The principle of independence
- The principle of human solidarity.

We also believe that, to different degrees and with different priorities, ***all*** human beings, irrespective of race, religion and gender, share certain common aspirations which cities should attempt to fulfil:

- Freedom from poverty
- Satisfying work which yields sufficient income
- Living in ecological harmony with nature
- Access to clean air, safe water and adequate sanitation
- Adequate housing and security of tenure
- Ability to move easily from home to work, shops, schools and other destinations
- Life in stable communities of friends and neighbours
- Enjoying the political rights of a citizen
- Feeling safe and secure in their persons and belongings.

We therefore recommend the following actions as the most urgent:

- Cities should adopt effective urban policies and planning processes, which integrate the social, economic, environmental and spatial aspects of development, recognising the interdependence between the urban, rural and wilderness areas.
- Cities should strive to alleviate poverty and meet the basic needs of their citizens by promoting economic opportunity and enabling community action.
- Cities should embrace information and communication technologies and promote the life-long education of their citizens to become learning cities and achieve global competitiveness.
- Cities should promote the use of environmentally friendly technologies, including renewable sources of energy and higher efficiency in the use of natural resources.
- Cities should strive to promote local economic development, integrating the informal into the formal economy.
- Cities should, in co-operation with other levels of government, provide incentives and regulations which will encourage the private sector to think globally, act locally and reach out to the poor in a non-discriminatory manner.
- Cities should, where appropriate, consider accepting and integrating informal settlements into the existing urban structure and social life.
- Cities should conserve their history and heritage and aspire to become beautiful places where art, culture, architecture and landscape bring joy and inspiration to the citizens.
- Cities should adopt appropriate land use planning and implementation measures with a view to promoting vibrant economies, functioning land markets, affordable housing and suitable infrastructure.
- Cities should promote the development of an appropriate public transport system which is fast, safe, accessible and affordable; better manage the use of the private car; and encourage the use of environmentally friendly means of transport.
- Cities should attempt to achieve a good balance between the natural and built environment, thereby enhancing the citizens' quality of life.
- Cities should govern themselves and order their relations with all their citizens, without discrimination, in accordance with the principles of democracy and good governance, with special outreach to women, youth and minorities.
- Cities should establish forums, bilateral and multilateral partnerships to facilitate networking, mutual help and the faster dissemination of best practices.

METREX — The Network of European Metropolitan Regions and Areas

X Meeting of the Network, Sevilla, 26-28 October 2000

APPENDIX 1 — Urban 21 Resolution

- Non-governmental organisations and community-based organisation should be empowered to participate fully in promoting equitable and sustainable development.
- The private sector, local, national and international, should bring to bear financial instruments and investments in a manner that promotes sustainable urban development.
- National governments should give high priority to their urban development policies.
- National and regional governments should ensure that cities have sufficient power and resources to carry out their functions and responsibilities.
- The World Bank, the UN Development Programme, the UN Centre for Human Settlements, other international agencies and bilateral donors should intensify their co-operation with cities in the fields of housing, urban development and poverty alleviation.

We conclude on an optimistic note.

We are entering the urban millennium. Cities, always the engines of economic growth and incubators of civilisation, today are beset by tremendous challenges. Millions of men, women and children face a daily struggle for survival. Can we turn this around? Can we give our people hope for a brighter future? We believe that if we harness the positive forces of education and sustainable development, globalisation and information technology, democracy and good governance, the empowerment of women and civil society, we shall truly build cities of beauty, ecology, economy and social justice.

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Xème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

ANNEXE 2 — Signataires METREX de la Déclaration de Porto

L'AUTRICHE
Wien

L'ALLEMAGNE
Duisberg, Düsseldorf

LA POLOGNE
Katowice, **Szczecin**,
Wroclaw, Varsovie

LA BELGIQUE
Bruxelles

LA GRÈCE
Athènes, Thessaloniki

LE PORTUGAL
Lisboa, Porto

BELARUS
Minsk

LA HONGRIE
Budapest

LA ROUMANIE
Bucarest

LA CHYPRE
Nicosia

L'ITALIE
Bologna, Firenze,
Palerme, **Roma, Turin**,
Napoli, **Venezia**

L'ESPAGNE
Barcelone, Sévilla,
Saragosse

RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE
Brno, **Prague**

LA LATVIA
Riga

LA SUÈDE
Malmö, **Stockholm**

LE DANEMARK
Copenhague

LA LITHUANIE
Vilnius

L'UKRAINE
Lviv, Odessa

LA FINLANDE
Helsinki

LE PAYS BAS
Amsterdam, Rotterdam

LA ROYAUME UNIE
Glasgow, Londres

LA FRANCE
DATAR, **Alpes-**
Maritimes/Nice, Nantes,
Nancy

TOTAL

44 SIGNATAIRES
23 MEMBRES DE METREX
5 Membres toujours à signer

LE VISAGE SOCIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Forme et contenu éventuels du projet METREX Interreg III dans la perspective de la Conférence 2002 de Thessalonique

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'AVENIR DE LA VILLE

Le développement durable en tant que concept est né d'une prise de conscience des problématiques de l'environnement de la planète.

Cependant, il a toujours été reconnu que les relations entre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux devaient être prise en compte de manière intégrée si on voulait réaliser, à l'avenir, à un développement durable. Cela est particulièrement à propos lorsqu'il est question de grandes aires urbaines qui deviennent rapidement la forme d'implantation humaine dominante sur la planète.

La conférence URBAN 21 tenue à Berlin en juillet 2000 était une manifestation d'ampleur mondiale. Elle s'est penchée sur un rapport mondial sur l'avenir de la ville qui tentait de classer les métropoles confrontées à une hypercroissance (principalement causée par une migration des zones rurales vers la ville), à une croissance dynamique (grâce à une économie en plein essor) ou à une maturité (comme dans bien des métropoles européennes). Or, il a été également noté que bon nombre d'aires urbaines traversent ces états de manière simultanée.

Alors que ces formes de changement nécessitent des réponses en matière de planification spatiale et de développement, elles requièrent des solutions plus difficiles à trouver dans le domaine social et économique. Le renouvellement physique du tissu urbain ou le développement de nouvelles aires urbaines sur une base de fonctions mixtes, de transports et de polycentrisme est désormais accepté comme une approche durable de l'avenir de la ville.

Cependant, le visage social du développement durable semble ressortir de façon moins nette.

Le changement économique s'est déroulé à une allure qui en a laissé beaucoup sans emploi et dans une pauvreté urbaine grandissante. L'économie souterraine s'est développée dans beaucoup d'aires urbaines. L'exclusion sociale continue d'être une question majeure dans l'Europe des villes à cause du changement économique et de la croissance urbaine.

Le changement social s'est aussi accompagné d'un développement d'une population vieillissante en Europe et de celui de foyers constitués d'une personne ou de personnes ne faisant pas partie de la même famille. Les systèmes établis de protection sociale, d'éducation et de formation de l'Europe arrivée à maturité n'arrivent plus à répondre à ces

changements sociaux et économiques. Il est de plus en plus essentiel de développer une approche intégrée.

LE VISAGE SOCIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est dans ce contexte que l'objectif de la Conférence METREX de Thessalonique en 2002 sera de considérer les moyens par lesquels :

- les processus de planification spatiale et de développement, la stratégie, les politiques et les projets peuvent contribuer à un développement social durable et
- un développement durable de l'environnement intégré en milieu urbain et un développement social et économique peuvent être réalisés.

Dans le cadre du premier objectif, on pourrait se pencher sur les 4 sous-thèmes ci-après pour terminer par un 5ème et dernier sous-thème permettant une approche du second objectif.

1 Les aires de pauvreté urbaine et d'exclusion sociale

Ce sous-thème pourrait être l'occasion de se pencher sur la question des centres-villes des aires urbaines comprenant une proportion importante d'exclus sociaux, des aires périphériques (souvent construites dans l'après guerre pour soulager les centres-villes) qui sont devenues des quartiers d'exclusion sociale et des aires urbaines rejetées nécessitant renouvellement et régénération afin d'éviter de devenir exclues et de provoquer une migration de leurs habitants vers d'autres zones.

De fait, ce premier thème pourrait permettre de traiter les deux catégories primaires des aires urbaines actuellement en perte de vitesse (du centre et de la périphérie) au même titre que les aires à risque qui pourraient développer les problèmes existants à moins qu'elles ne fassent l'objet de régénération et de renouvellement urbains.

On pourrait ici s'intéresser aux stratégies et aux projets couronnés de succès dans la formulation d'une solution à ces problèmes de pauvreté urbaine, d'exclusion sociale et de dépopulation urbaine.

2 Migration vers le centre urbain et insertion sociale

Ce thème pourrait comprendre une réflexion autour des problèmes liés au fait d'intégrer un grand nombre ou une proportion importante de personnes venant s'installer dans les aires urbaines. Cette forme de migration peut ajouter aux problèmes des aires existantes de pauvreté urbaine ou engendrer de tels problèmes à moins que l'on essaie de trouver une solution à la question de l'insertion sociale.

Un aspect essentiel réside dans le fait que les migrants sont perçus comme un atout apportant une vitalité et une diversité supplémentaires à la vie urbaine ou bien ou bien

comme une menace à la stabilité sociale. Étant donné un climat social favorable, qui souvent ne peut venir que par l'intervention de politiques européennes et nationales plus larges, la migration vers les villes peut faire partie de la solution urbaine plutôt que de faire partie du problème.

Une bonne pratique de l'intégration des migrants dans les aires urbaines pourrait être envisagée.

3 Éducation, formation et intégration économique

Le chemin à plus long terme vers une plus grande insertion sociale passe par l'éducation, la formation et l'intégration économique. Cela nécessite la planification et le développement d'infrastructures et de services les accompagnant.

Le chemin à court terme exige des initiatives immédiates pour rendre des opportunités socio-économiques accessibles et disponibles. La disponibilité est souvent une question de soutien financier et social apporté à des groupes sociaux exclus et à des quartiers pauvres. L'accès est souvent une question de mise à disposition d'infrastructures physiques et de transports.

On pourrait envisager de développer ces questions de programmes à long et court termes conduisant à une plus grande insertion sociale.

4 Transports et insertion sociale

Un système extensif de transport urbain, financièrement disponible pour tous ne représente pas seulement un atout économique, c'est aussi un des moyens les plus efficaces pour permettre l'insertion sociale. Combiné avec des politiques de localisation de logements et de développement socio-économiques bien adaptées, un système de transport efficace peut ouvrir un accès vers la gamme très variée d'opportunités offertes dans les grandes aires métropolitaines.

On pourrait se pencher sur les expériences de réponse au problème d'insertion sociale grâce à une accessibilité accrue vers les transports urbains.

5 Programmes intégrés d'insertion sociale

L'expérience montre que l'exclusion sociale est un aspect de la vie urbaine qui ne diminue pas seulement la qualité de la vie des exclus mais qui diminue également la vitalité sociale et économique d'une région ou aire métropolitaine.

Les programmes intégrés qui tentent d'explorer les problèmes et les opportunités présentées par les aires connaissant pauvreté urbaine, migration vers les villes, problèmes d'éducation, de formation, de développement économique, de planification

stratégique et de transport sont au coeur des stratégies pour une plus grande insertion sociale.

La question de l'insertion sociale comme aspect essentiel d'un avenir urbain durable pourrait être développée et l'on pourrait en extraire les résultats des débats et les conclusions.

LE PROJET SocioMETREX INTERREG III

En préparation de la Conférence METREX de Thessalonique vise à présenter à la Commission Européenne une soumission dans le cadre du programme Interreg III (SocioMETREX) de manière à identifier et à proposer des exemples de bonne pratique contribuant à réaliser ces objectifs.

Forme et contenu du projet

Le projet se déroulera sous forme d'ateliers dans les 6-7 aires métropolitaines sélectionnées pour couvrir toute la gamme de situations décrite ci-avant (migration vers le centre-ville, croissance économique et / ou maturité) et qui sont accompagnées d'un résultat physique, économique et du changement social (expansion urbaine et / ou régénération et exclusion sociale).

Les conclusions de ce projet seront présentées de manière synthétique pour être présentées lors de la Conférence de Thessalonique (par l'intermédiaire du programme des ateliers) et pour diffusion grâce au site web METREX à la totalité des 120 aires métropolitaines d'Europe, la plupart desquelles sont confrontées à de telles problématiques.

Partenaires éventuels

Dans le cas où le projet devrait être développé de Grèce, par l'intermédiaire des membres METREX à Athènes et Thessalonique, alors les options sont les suivantes :

- Un projet Interreg III Strand B (aires transnationales) dans l'aire Archimède permettant sous réserve de confirmation de faire participer les partenaires d'Athènes, de Thessalonique, de Bari, de Palerme, de Nicosie et de Valetta ou dans l'Aire d'Europe Centrale et du Danube permettant la participation d'une ville italienne comme Venise.

Un projet Interreg III Strand C (aires pan-européennes) couvrant différentes parties d'Europe comprenant, sous réserve, les partenaires d'Athènes / de Thessalonique, Naples, Marseille, Séville, Londres, Berlin / Szczecin, Bruxelles / Amsterdam et éventuellement Stockholm

Logistique et budget

Le tableau ci-joint établit les dispositions logistiques possibles et l'annexe ci-après présente un prévisionnel budgétaire. Ces données indiquent que dans le meilleur des cas le projet pourra débuter en avril 2001 et les 7 ateliers pourront toucher à leur fin d'ici mars 2002, pour permettre de préparer un rapport sur les synthèses et les conclusions pour la Conférence METREX de Thessalonique, le budget du projet devrait être de l'ordre de **400 000 EURO**.

Pour le Gouvernement national du Partenaire Animateur, cela peut signifier une prise en charge (Interreg Strand C) à hauteur de 75% des frais induits de 111 428 EURO et un financement de 50% du solde de 188 572 EURO **ou 177 857 EURO** auquel s'ajoute une prise charge de 75% des coûts de la Conférence de Thessalonique s'élevant à 100 000 EURO c'est-à-dire **75 000 EURO**.

Pour le Partenaire Animateur, le coût net s'élèverait à environ **20 000 EURO** plus **25 000 EURO** pour la Conférence de Thessalonique s'il s'y trouve inclus. Pour chaque partenaire, aucun frais net ne serait induit, mise à part le temps de travail du personnel.

PRÉVISIONNEL BUDGÉTAIRE SocioMETREX (EURO)

PARTENAIRE ANIMATEUR			80 000
1	Organisation et logistique pour les ateliers	70 jours à 500	35 000
2	Gestion du projet et des ateliers synthèse des débats (comprenant débats et conclusions)	70 jours à 500	35 000
3	Diffusion du projet	20 jours à 500	10 000
PARTENAIRE DU PROJET (7)			108 500
4	Frais de documentation de l'atelier du partenaire hôte	70 jours à 500	35 000
5	Participation à l'atelier (7 partenaires à 3 jours à 7 Ateliers)	147 jours à 500	73 500
FRAIS DE DÉPLACEMENT, HÉBERGEMENT ET SERVICES			211 500
6	7 Ateliers avec 6 partenaires voyageant et 2 nuits pour chacun	7 à 6 à 1000	42 000

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Xème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000 ANNEXE 3 — SocioMETREX

7	Restauration, déplacement sur les lieux de la réunion, services de traduction/interprétariat pour 7 Ateliers (25 participants pour 3 jours) (3 langues pour 3 jours)	7 à 75 à 50 7 à 9 à 500	26 250 31 500
8	Frais d'équipement et publication du projet (internet et disquette/CDROM)		7 500
9	Conférence METREX de Thessalonique		100 000
10	Contingences (1.0%)		4 250
TOTAL			400 000

Frais pour le Partenaire Animateur

Remboursement du temps de travail du personnel		23 875
160 jours à 500 EURO moins 75% de prise en charge Interreg	20 000	
31 jours à 500 EURO moins 75% de prise en charge Interreg	3 875	
Frais de déplacement, hébergement et services moins 75% de prise en charge Interreg		3 982

Frais pour les Partenaires

31 jours à 500 EURO moins 50% (ou 75%) de prise en charge Interreg		7 750
Frais de déplacement, hébergement et services moins 50% (ou 75%) de prise en charge Interreg		7 964



METREX Presidential Commission

Metropolitan administration of spatial planning and development

Subsidiarity and Decision Making at the Metropolitan Level

Cooperation

Transportation (often a separate Authority or Agency)

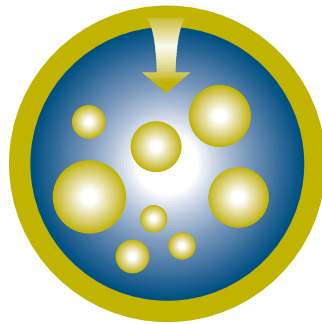
Environment (often a separate Authority or Agency)

Competition

Economic Development (often a Development Agency)

METROPOLITAN ADMINISTRATION MODEL 1

Decision making by majority



National or State level

Regional level

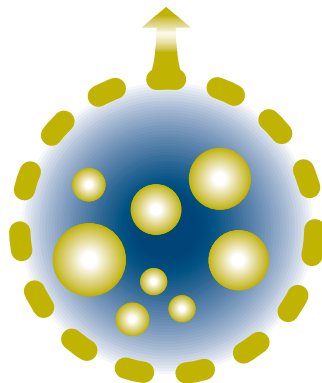
Provincial or metropolitan level

Municipal or city level

METROPOLITAN ADMINISTRATION MODEL 2

Decision making by consensus and agreement

Disagreements passed to the higher authority for resolution
(Regional, State or National)



National or State level

Regional level

Metropolitan organisation, association or joint committee

Municipal or city level

Liste des Membres Fondateurs de l'AISBL METREX

1. Provincie Noord-Holland
2. Stad Amsterdam
3. Organisation for Planning & Environmental Protection of Athens
4. Ville de Bruxelles
5. The Scottish Greenbelt Company Limited
6. Uusimaa Regional Council
7. YTV Helsinki Metropolitan Area Council
8. Área Metropolitana de Lisboa
9. Área Metropolitana do Porto
10. Stockholm County Council
11. Organisation for the Master Plan and Environmental Protection of Thessaloniki
12. Regione Piemonte
13. Diputación Provincial de Zaragoza

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Xème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

ANNEXE 6 — Budget pour 2000 et recettes et dépenses jusqu'au 31 juillet 2000

METREX BUDGET ET DÉPENSES À 31/7/200	BUDGET 2000 EURO	DÉPENSES 2000 EURO	BUDGET 2000 £	DÉPENSES 2000 £
POST BUDGETAIRE				
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	17,097.60	-	10,686.00
GESTION				
RECETTES	168,500.00	57,219.20	106,195.25	35,762.00
1 Cotisations reçues	168,500.00	57,204.80	106,195.25	35,753.00
Cotisations et cautions à régler	-	112,707.60	-	70,442.25
2 Intérêt reçu	-	14.40	-	9.00
DÉPENSES	134,950.00	28,609.60	85,050.73	17,881.00
4 Secrétaire Général, 80 jours à 510 EURO	40,800.00	5,721.60	25,713.75	3,576.00
5 Communications et gestion, 50 jours à 460 EURO	23,000.00	-	14,495.49	-
6 Services d'assistance de projets, 10 jours à 460 EURO	4,600.00	3,329.60	2,899.10	2,081.00
7 Interprétation et traduction, 2 réunions à 9.500	24,000.00	1,433.60	15,125.73	896.00
8 Frais de déplacements et de séjours, 2 réunions à 12.000	24,000.00	9,942.40	15,125.73	6,214.00
9 Impression et photocopies	4,500.00	248.00	2,836.07	155.00
10 Envoie par la poste et téléphone	4,500.00	3,312.00	2,836.07	2,070.00
11 Assurances	450.00	598.40	283.61	374.00
12 Services de compt. et de contrôle interne 10 jours à 460	4,600.00	2,632.00	2,899.10	1,645.00
13 Fournitures et dépenses générales	4,500.00	1,392.00	2,836.07	870.00
SURPLUS/(DÉFICIT)	33,550.00	28,609.60	21,144.51	17,881.00
LA CONVOCATION DE PORTO				
Recette	-	2,710.40	-	1,694.00
Dépense	-	2,710.40	-	1,694.00
CONFÉRENCE	14,000.00	40,489.60	8,823.00	25,306.00
14 Recette	-	387.20	-	242.00
15 Dépense, 29 jours à 485 EURO en moyenne	14,000.00	40,876.80	8,823.34	25,548.00
InterMETREX/PolyMETREX	19,536.00	2,627.20	12,312.35	1,642.00
16 Recette. 50% recette provenant de l'UE	19,536.00	13,993.60	12,312.35	8,746.00
17 Dépense. 80 jours @ 440. 5 réunions @ 750	39,072.00	16,620.80	24,624.69	10,388.00
FLUX D'ENTRÉES (ET DE SORTIE) DE FONDS	14.00	-120.00	8.82	-75.59
DIFFÉRENCE DE CHANGE (£1 =1.5876 EURO en novembre '99)				

METREX — Le Réseau des Régions et des Aires Métropolitaines d'Europe

Xème Réunion du Réseau, Séville, 26-28 Octobre 2000

ANNEXE 7 — Budget et bilan financier de la Conférence de Turin (produits par CCI)

TURIN BUDGET/COMPTES DE CCI		TURIN		COMPTES
POSTE BUDGETAIRE	Item	BUDGET	Item	DE CCI
LIEU		54,338		52,164
1 Location du lieu de conférence		10,064		Provincia
2 Support Technique		2,053		1,537
3 Interprétariat		21,103		21,627
4 Restauration		19,062		24,253
Stupinigi	8,635		12,219	
Aperitivo	1,108		1,182	
Cafés	2,928		3,182	
Déjeuners	6,391		7,670	
5 Hôteses		2,056		4,323
6 Lieu de présentation/d'exposition		-		424
MARKETING (Pre- et post-budget)	5,107	9,725		16,687
7 Traduction de la Brochure	1,858			
8 Signalétique	241			
9 Conception graphique de la brochure	2,430			
10 Coût du changement de texte	578			
11 Impression de la brochure		8,780		
12 Numérisation des photos		170		
13 frais d'envoi de la brochure		775		
14 Suivi et liaison		-		
COÛTS DE FONCTIONNEMENT INCIDENTS		1,095		547
15 Documentation, copie, badges, telephone, frais de courrier		578		340
16 Contingence		517		207
TÉMOINS		5,681		9,339
17 Fees, travel and hotel costs		5,681		9,339
PROGRAMME D'ACTIVITÉS		13,336		3,946
18 Programme long		2,440		1,885
19 Transport		1,394		2,061
20 Villa Sassi		9,502		Regione
COÛT TOTAL DE LA CONFERENCE		84,175		82,683
21 Recette des participants		52,000		39,277
45 délégués @ 600	21,000			
20 délégués à la journée @ 200	4,000			
60 Membres @ 450	27,000			
22 Subvention (Regione, Provincia, Città)		32,175		13,430
23 Parrainage				12,402
RECETTE TOTALE		84,175		65,109
DÉFICIT				17,574